



Accompagnements et Formations des Professionnels de Santé

INSTITUT de Formation Aides-Soignants et Paramédical

Parc de l'Etoile-Bat B1, 100 Avenue de Verdun – 92390 Villeneuve la Garenne



ASSISTANTE DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du plan des maladies neurodégénératives 2014-2019 faisant suite au plan Alzheimer 2008-2012, afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives, a été créé la nouvelle fonction d'Assistante de soins en gérontologie. L'un des axes du plan des maladies neurodégénératives est de permettre un accès à la formation continue afin de pouvoir « *Soigner et accompagner tout au long de la vie et sur l'ensemble du territoire* »

L'AFPS :

- Met en place des dispositifs de formation initiale et continue.
- Concourt à l'acquisition de connaissances, de compétences et au développement personnel des étudiants aides-soignants ou auxiliaires de vie familiale.
- Les formations, que l'AFPS dispense, poursuivent les trois objectifs indissociables suivants : Savoir, Savoir-faire et Savoir-être.
- Assurer la formation au diplôme d'aide-soignant auprès de stagiaires en cursus complet et en cursus partiel.
- Assurer la formation aux certificats professionnels d'auxiliaire de vie aux familles
- Développer des compétences professionnelles pour faire face aux évolutions spécifiques des établissements de santé par la formation continue : assistante de soins en gérontologie
- Assurer le suivi de la VAE.

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉREQUIS

Aide-soignant (AS) ou aide médico-psychologique (AMP) en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En accord avec le référentiel de formation ASG les priorités de cette formation sont :

- D'amener le soignant à une meilleure compréhension des troubles du comportement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- Permettre aux professionnels d'identifier et de préserver les compétences et les capacités résiduelles de la personne prise en charge.
- Donner aux professionnels des pistes afin d'avoir un mode de communication adapté

TEL 01 40 85 87 20 – FAX 01 40 85 09 48

E-mail : afps@wanadoo.fr – Site Internet : afps-92.fr

SIRET 811 248 558 00033 - Organisme de formation N° 119206406-92 -Code APE 8559A

CONTENU DE LA FORMATION

Elle comprend cinq domaines de formation, selon l'arrêté du 23 juin 2010

- **Domaine de formation 1 :** Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures dans la limite de 7 heures par jour soit 5 jours).
- **Domaine de formation 2 :** Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures dans la limite de 7 heures par jour soit 3 jours).
- **Domaine de formation 3 :** Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec l'équipe pluridisciplinaire (IDE, AS, AMP, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues) (28 heures dans la limite de 7 heures par jour soit 4 jours).
- **Domaine de formation 4 :** Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures dans la limite de 7 heures par jour soit 4 jours)
- **Domaine de formation 5 :** Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées aux pathologies (28 heures dans la limite de 7 heures par jour soit 4 jours)

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Calendrier :

3 sessions de formations sur 3 mois par an par groupe de 12 à 15 professionnels en formation

Janvier à mars (à raison de 2 jours de présence par semaine)

Avril à juin

Septembre à Novembre

Méthode :

- Apport théorique et méthodologique
- Étude de cas et travaux de groupes, réalisation d'un projet pour un patient
- Mises en situation et jeux de rôles.
- Diaporama
- Brainstorming
- Expositive et démonstrative
- Interrogative (Dire et faire dire) et explicative
- Analyse de pratiques au regard de situations vécues

TEL 01 40 85 87 20 – FAX 01 40 85 09 48

E-mail : afps@wanadoo.fr – Site Internet : afps-92.fr

SIRET 811 248 558 00033 - Organisme de formation N° 119206406-92 -Code APE 8559A

Une synthèse de pratique professionnelles sera demandée pour chaque stagiaire en intersession, réalisée sur le lieu de travail, corrigée et exploitée lors de chaque module en complément des apports théoriques

DF1 : Réaliser un projet personnalisé d'un résident

DF2 : Relater une situation de communication avec un patient atteint de pathologie neuro-dégénérative

DF3 : concevoir et mener une activité de groupe en structure

DF4 : Observer les prises alimentaires, l'état d'hydratation, le poids d'un patient qui présente des troubles alimentaires (anorexie, perte d'appétit)

DF5 : Effectuer une toilette en utilisant la technique la plus appropriée notamment en cas de refus de soins, de trouble du comportement ou de dépendance

Évaluation en début de session de chaque domaine de formation afin de recueillir les attendus des professionnels.

Évaluation à l'issue de chaque domaine de formation afin d'évaluer la satisfaction des professionnels

En fin de session évaluation de l'ensemble de la formation.

FIN DE FORMATION :

Attestation de suivi de formation

Une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie sera délivrée par l'organisme de formation à l'issue de chaque session pour chaque stagiaire. Elle comportera l'identité du stagiaire, l'identification de l'organisme de formation, les noms et qualités du signataire de l'attestation ainsi que les dates de la formation suivie par le stagiaire.

Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document devra préciser, en outre, le nombre d'heures et les domaines de compétences réalisées ainsi que le nombre d'heures de formation restant à suivre par le stagiaire pour la validation des compétences manquantes.

Condition d'accès :

- CV
- Lettre de motivation
- Copies des diplômes 'DEAS, DEAMP,

TEL 01 40 85 87 20 – FAX 01 40 85 09 48

E-mail : afps@wanadoo.fr – Site Internet : afps-92.fr

SIRET 811 248 558 00033 - Organisme de formation N° 119206406-92 -Code APE 8559A

Devis : 1580 €

- **40 € de frais d'inscription**
- **40 € frais pédagogiques**
- **1500 € formation en Institut de formation**

Responsable PÉDAGOGIQUE

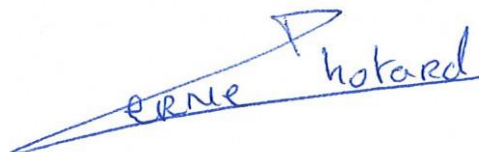
Mme ALLAIN
Directrice Adjointe
Cadre de santé- Référente pédagogique
AFPS, le Parc des Etoiles
100 boulevard de Verdun
92390 Villeneuve La Garenne
Tel : 01.40 85 87 20

Mme TABOURE
Formatrice -IDE
Responsable de l'action de formation

Secrétariat :
Madame VANDAL Béatrice
Remise et suivi des dossiers d'inscription
Madame VANDAL Béatrice

Directrice de l'Institut
Mme VERNE-CHOTARD
Convention de formation

Tel : 01.40 85 87 20
Villeneuve la garenne
Le 16 novembre 2020



AFPS
Mme Martine VERNE- CHOTARD - Directrice
Parc de l'étoile-Bât B- 100 avenue de Verdun
92390 Villeneuve la Garenne
Tél. 01 40 85 87 20 / Fax 01 40 85 09 48
Siret : 811 248 558 00025
Organisme de Formation N°119206406-92